



DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION

6 bis avenue des
Pyrénées
31240

05.62.79.86.16

Séance du
12 septembre 2019

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Procès-verbal n° 2019/06

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 13
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 3

L'an deux mille dix-neuf et le 12 septembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 6 septembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, M. YVAN NAVARRO, MME MICHELE CHAVE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M JOËL FEULLERAT, MME MARIE BIRE, MME RAYMONDE CORBON, M. ANDRE DA PONTE, MME CHRISTIANE FARRUGIA, MME RENEE HUMEAU, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME MONIQUE BEZOS.

Etaient absents ayant donné procuration : MME NADINE MAURIN (Pouvoir donné à MME RENEE HUMEAU) MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), MME MARIE BIRE (Pouvoir donné à MME NATHALIE SIMON-LABRIC).

Etaient absents excusés : M. MARC PERE.

Ordre du jour :

Informations de Madame la Vice-Présidente

- 1- Adoption du Procès-Verbal 2019-05 du Conseil d'Administration du CCAS du 25 juin 2019
- 2- Signature d'une nouvelle convention de prestation avec L'Association SIEL BLEU
- 3- Attribution d'une subvention exceptionnelle au Cinéma Le Lumière
- 4- Aides financières

Informations de Madame La Vice-Présidente :

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance et informe les membres des points suivants :

CANICULE- Nous avons eu un deuxième épisode de canicule cet été. La gestion des appels aux personnes inscrites sur le registre canicule a été assurée par le CCAS, une seule personne a demandé à être rapatriée sur une salle rafraîchie. Elle a été accueillie à l'EHPAD GrandMaison.

OCTOBRE ROSE a lieu cette année le 6 octobre. Les agents de la mairie qui le souhaitent peuvent participer à cet événement. Les frais d'inscription sont pris en charge par le CCAS. Les participants peuvent s'inscrire aux courses de 10 et 5km ou à la marche de 5 km.

L'APRES-MIDI SENIORS sera renouvelée cette année le 17 octobre après-midi à partir de 14h00 à la Maison des Sports, salles C1 et C2, avec la participation d'associations sportives, du CCAS, de LA MAIN TENDUE, de SIEL BLEU, et de la MDS concernant l'accompagnement dans les démarches liées à la perte d'autonomie et le maintien à domicile

Information sur le Fond Solidarité Logement (FSL) suite à la demande exprimée par les membres du CCAS du 25 juin 2019 :

L'octroi du FSL est soumis à 4 conditions :

- Un quotient social qui doit être inférieur à 697 € calculé comme suit :
 - Ensemble des ressources du foyer
 - Nombre de personnes occupant le foyer (comptabilisées en UC)
- Un plafond de ressources
- Une quittance résiduelle calculée comme suit :
 $QR = \text{loyer} + \text{charges locatives} - \text{allocations logement/ APL}$
- Un reste à vivre qui ne doit pas être inférieur à 200 € / mois et par personne composant le foyer

1. Adoption du Procès-Verbal n°2019-05 du Conseil d'Administration du CCAS du 25 juin 2019

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2019/05 rédigé suite à la séance du 25 juin 2019.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2019/05 rédigé, suite à la séance du Conseil d'Administration du 25 juin 2019.

2. Signature d'une nouvelle convention de prestation avec L'Association SIEL BLEU

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de signer une nouvelle convention de prestation avec l'Association SIEL BLEU, financée par la Conférence des Financeurs pour son action en faveur des personnes âgées.

Pour mémoire, cette association, qui propose des cours d'activités physiques adaptées aux séniors, en fonction de leurs capacités, est déjà intervenue sur notre commune à deux reprises. Au total, ce sont 5 groupes d'une vingtaine de personnes qui ont déjà bénéficié gratuitement de ces activités de 2016 à 2018. Les séances sont dispensées par des professionnels qualifiés pour encadrer des activités physiques adaptées, titulaires au minimum d'un brevet d'Etat ou d'une licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Le cycle de découverte se compose de 20 séances, à raison d'une séance d'1h30 par semaine. Il est subventionné par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). A ce titre, la participation aux séances est totalement gratuite pour les bénéficiaires et aucune facturation ne sera adressée par l'Association au CCAS. Seules les personnes n'ayant jamais bénéficié de ce dispositif pourront y participer.

Suite au succès rencontré par cette action après des séniors, Madame la Vice-Présidente vous propose de reconduire cette démarche, d'approuver cette convention de prestation et de l'autoriser à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents au projet.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'approuver la signature de la convention de prestation avec l'association SIEL BLEU et d'autoriser la Vice-présidente à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents au projet.

3. Attribution d'une subvention exceptionnelle au cinéma Le Lumière

Madame la Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration que M. Mataix, Président du Cinéma Le Lumière, nous a saisis d'une demande d'aide exceptionnelle, afin de participer à la prise en charge des frais engagés pour la diffusion de film à destination des personnes en situation de handicap.

En effet, le Cinéma Le Lumière a établi un partenariat avec l'association Ciné-Ma Différence et dans ce cadre, va proposer des séances ouvertes à tous, adaptées aux personnes en situation de handicap.

Afin d'être en mesure de proposer ces séances, le cinéma doit faire l'acquisition de matériel adapté et notamment d'un dispositif pour les mal-voyants. Le montant total des dépenses pour cette opération est estimé à 5 350 € et nous sommes sollicités pour une subvention d'un montant de 1 130 €.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'attribution exceptionnelle de cette subvention d'un montant de 1 130 €.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 130 € au Cinéma Le Lumière de L'Union.

Les crédits seront prélevés au Budget Primitif 2019.

4. Aides financières

5 dossiers ont été présentés en séance dont 2 rejetés et un reporté. 2 dossiers ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de 600 €.

La séance a été levée à 19 heures 30.

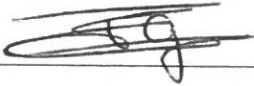

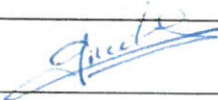







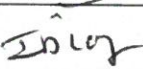
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,

Ont signé les membres présents,



*Pour copie conforme,
P/Le Président Marc PÉRE
La Vice-Présidente,
Isabelle GODEAS,*

Transmis-le 22 NOV. 2019
- Affiché le 22 NOV. 2019

Noms	Signatures
M. Marc PÉRE	
Mme Isabelle GODEAS	
M. Yvan NAVARRO	
Mme Michèle CHAVE	
Mme Nathalie SIMON LABRIC	
M. Joël FEUILLERAT	
Mme Monique GUEDES	
Mme Nadine MAURIN	
MME Elisabeth ATTELAN	
M. Jean-Paul MAUVEZIN	
M. André DA PONTE	
Mme Marie BIRE	
Mme Renée HUMEAU	
Mme Monique BEZOS	
Mme Raymonde CORBON	
Mme Isabelle DIAZ	
Mme Christiane FARRUGIA	